

Bulletin Municipal n° 61

CHAUSSENAC

DECEMBRE 2019

Chemin de campagne...

Éditorial

« Faire et dire vont ensemble »
Montaigne



Les images et les faits.

Une fois encore notre bulletin offre une série de photographies. Elles illustrent notre environnement, des événements, des réalisations municipales et la vie associative ; images réelles constituant des pages de souvenirs. Ainsi vivaient les Chausseacois et les nouveaux habitants en ce début XXI^{ème} siècle dans le bourg et les hameaux.

Plusieurs articles vous invitent à découvrir des pages d'histoires de notre commune, gage de notre volonté de sauvegarder la mémoire de ceux qui ont vécu et construit avant nous.

Pour en savoir un peu plus on peut feuilleter les 61 bulletins municipaux publiés depuis 1989 ; resituer notre commune dans le contexte économique et social propre à la ruralité cantalienne.

Il y a aussi ce qui ne se perçoit pas facilement ; c'est le lien social et l'enrichissement citoyen qui ont pu se développer grâce aux fêtes locales, aux matchs de football, aux concerts, aux expositions, aux thés dansants...

C'est aussi, je l'espère, le sentiment partagé d'être fier de la commune, grâce à l'image qu'on a su construire, à son rayonnement, parfois à sa turbulence privilégiant le ON plutôt que le JE. Certes il n'est pas aisé de faire vivre en harmonie une communauté d'habitants : heureusement les valeurs et principes républicains savent nous le rappeler. Soyons confiants envers ceux qui vont écrire de nouvelles pages d'histoire de la commune.

Que 2020 soit une année d'humanité, d'engagements et de fraternité face aux dangers qui menacent notre société.

Le Maire
J.KLEM

Bulletin communal semestriel d'information
Nombre de tirage : 350
Mairie 15700 CHAUSSENAC – 04.71.69.02.01
Mail : mairie.chausсенac@wanadoo.fr

Comité de rédaction
Réalisation : Jacques Klem assisté d'Isabelle Capel,
Florent Esman et Véronique Lescure
Imprimerie : I2S – 15000 AURILLAC

AGENDA depuis le 31 mai 2019

- V 31 mai : Conférence de Laurent WIRTH : « A larmes égales »
 L 13 juin : Réunion syndicat départemental d'énergie à Pleaux – J.K.
 V 7 juin : Groupe de travail SCOT à Mauriac – J.K.
 V 21 juin : Assemblée générale « Service aux personnes » à Mauriac – D. Degoul
 Assemblée générale USC – J.M. Delbos
 J 27 juin : **CONSEIL MUNICIPAL**
 L 1 juillet : Manifestation pour « sauver les trésoreries »: J.K. et D.Degoul
 M 9 juillet : Visite « sécurité » salle des fêtes – J. M. Delbos
 D 14 juillet : Cérémonie au monument aux morts
 Soirée Jazz (Ass. Patrimoine)
 S 20 juillet : Fête du pain (Comice Agricole)

- S 03 août : Inauguration expo « Quoi de 9 ? »
 Fête patronale (Comité des fêtes)



- D 04 août : Randonnée organisée par l'ACCA
 S 10 août : Assemblée générale Association du Patrimoine
 V 06 sept. : Réunion « sauvons les trésoreries » à Anglards de Salers
 L 09 sept. : Rencontre avec les futurs gérants PMS : Hervé et Rachel et le conseil municipal
 L 16 sept. : Manifestation des élus et syndicats à Aurillac « sauvons les trésoreries » - A. Charles

- L 30 sept. : Mort de Jacques Chirac : deuil national, drapeau en berne



- J 03 octobre : Commission « présence postale » à Aurillac – J.K.
 V 04 octobre : Marché public (Tx Cussac) – J.K., J.M. Delbos, A. Charles
 Conseil d'administration Communauté de Communes – J.K.
 S 12 octobre : Comice agricole
 L 14 octobre : **CONSEIL MUNICIPAL**

- V 18 octobre : Préparation 11 nov. avec les ACPG - J.K.
 S 19 octobre : Repas du Comice
 D 17 nov. : Cérémonies à BRAGEAC, CHAUSSENAC (11 novembre 1918)



« Oradour », poème de Jean Tardieu lu par Baptiste Seillier et Morgan Lescure

- S18 nov. : Réunion CNFPT : formation – J.K.
 19 au 21 nov. : Congrès des Maires à PARIS – J.K.
 17 novembre : Sainte Barbe (Pompiers) à Ally et Pléaux – J.K.

État civil

Décès et Transcriptions

Claudine BATTUDE décédée le 22 juillet 2019 ;
 Lionel LEPREVIER décédé le 06 août 2019 ;
 Louis Georges MAURIOS né en 1930 décédé à Arles (13) le 07 septembre 2019 ;
 Eugénie Suzanne LAROCHE née en 1929 décédée à Saint Sébastien sur Loire (44), le 23 septembre 2019.

Naissance

26 octobre 2019 : à Aurillac de Soline, Mary GOUTAL



Fiscalité

Montant des exonérations décidées par l'État pour l'année 2019 :

- Taxes foncières (non bâti) = 2 662 €
 - Taxes foncières (bâti) = 107 €
 - Taxe d'habitation = 4 040 €
- (abattement de 30 % sur les bases des logements à loyer modéré)

Montant de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) pour 2019 = 70 533 €
 (70 662 € en 2018)

* * * * *

Élections européennes

Résultats du scrutin du 26 mai (195 inscrits - 113 votants - 103 exprimés)

- | | |
|---|-------------------------------------|
| Mme AUBRY Manon LFI : 8 (7 %) ; | M. BROSSAT Ian : 5 (5 %) ; |
| Mme LOISEAU Nathalie LREM : 18 (16 %) ; | M. HAMON Benoît : 2 ; |
| M. BOURG Dominique : 2 ; | M. BARDELLA Jordan FN : 25 (22 %) ; |
| M. LAGARDE Jean-Christophe : 3 ; | M. LALANNE Francis : 1 ; |
| M. GLUCKSMANN Raphaël PS : 6 (5%) ; | M. BELLAMY F.-X. LR : 22 (19,4 %) ; |
| M. DUPONT-AIGNAN : 3 ; | M. JADOT Yannick Vert : 5 (5 %) ; |
| Mme ARTHAUD Nathalie : 2 ; | Mme THOUY Hélène : 1. |

Ce que souhaitent les communes forestières :

- un régime forestier à conforter pour toutes les forêts des collectivités,
- un service public forestier national pour toutes les forêts françaises,
- un document de gestion durable, socle de la politique des collectivités propriétaires,
- souplesse et indépendance pour la gestion des forêts des collectivités,
- des élus acteurs de la commercialisation des bois,
- le Plan Local Forestier, outil des élus pour repositionner la forêt dans l'aménagement du territoire,
- disposer de tous les moyens de sa gestion par une transparence des données.

Semer du méteil :

suite aux périodes de sécheresse, les agriculteurs réfléchissent à de nouvelles techniques, notamment pour obtenir du fourrage dès le printemps prochain. Il s'agit de semer à l'automne (sur des prairies endommagées par la sécheresse) un mélange de seigle, vesce et pois. Une fois récolté en ensilage ou enrubannage, un semis classique de prairie artificielle sera fait ensuite avec du dactyle, trèfle et ray-grass.

Records de chaleur...

Aurillac et Mauriac ont battu leur record absolu de chaleur avec 38,1°C le 27 juin.

Quel avenir pour les producteurs laitiers et entreprises de transformation ?

Cette question fut débattue une fois de plus lors du sommet de l'élevage de Cournon (octobre 2019). Le nombre de producteurs de lait ne cesse de baisser en zone de montagne. Compte tenu des surcoûts de production par rapport aux zones de plaine, nos éleveurs devraient être incités à développer la transformation du lait en fromage AOP. L'appellation "lait de montagne" est encore très méconnue par les consommateurs. Les transformateurs doivent se sentir concernés...

Le loup de retour dans le Cantal ?

Trois constats de dommage sont réalisés : deux sur la commune de St Paul de Salers, un à Chaudes-Aigues et au Falgoux.

Évolution des cheptels du Cantal

Entre 2013 et 2018, on compte 6 000 vaches laitières de moins et 15 000 vaches allaitantes de plus.

Une délégation cantalienne en Chine !

Bruno DUFAYET (Pdt FNB, éleveur à Mauriac) et Jean-Michel FABRE (éleveur à Saint Chamant) faisaient partie de la délégation venue promouvoir nos races à viande en Chine.

Divers ...

- Des tracteurs toujours plus puissants vendus : on passe de 120 chevaux à 145 chevaux en 10 ans...
- Jean-Pierre LAGANE, bien connu pour son engagement pour le développement local et la culture (« café philo à Salers », protection de la « Ronade, ... »). Il a également reçu la médaille du Tourisme.
- Installation d'une borne de rechargement rapide de voitures électriques à Pléaux.
- Coût : 45 000 € supportés par le Syndicat Départemental d'Électrification, la Communauté de communes de Salers et la Commune de Pléaux.
- L'intercommunalité de St-Flour et l'Aubrac s'engagent dans des actions de partenariat.

- Lorsque la régionalisation Auvergne-Rhône-Alpes provoque des soubresauts ... : les instances Rhône Alpes de la SAFER, contestant le fonctionnement de la SAFER du CANTAL, ont suspendu le Président en Juillet dernier !!
- La Communauté de communes des « Hautes Terres » a décidé de laisser les compétences « eau et assainissement » aux communes jusqu'en 2026 (Massiac, Neussargues, ...).
- St-Flour Communauté crée également des liens avec Clermont Auvergne Métropole.
- Les Conseils départementaux du Cantal, de l'Aveyron et de la Corrèze réfléchissent à des actions mutualisées.
- Les "industriels" d'Aurillac, Figeac et Rodez sur la voie de projets communs ?
- Un agenda rural de plus ? Les ministres Jacqueline GOURAULT et Didier GUILLAUME y réfléchissent ... et publient des textes.

Lorsque la Mairie et l'Agence postale n'ont plus été connectées pendant plusieurs semaines !

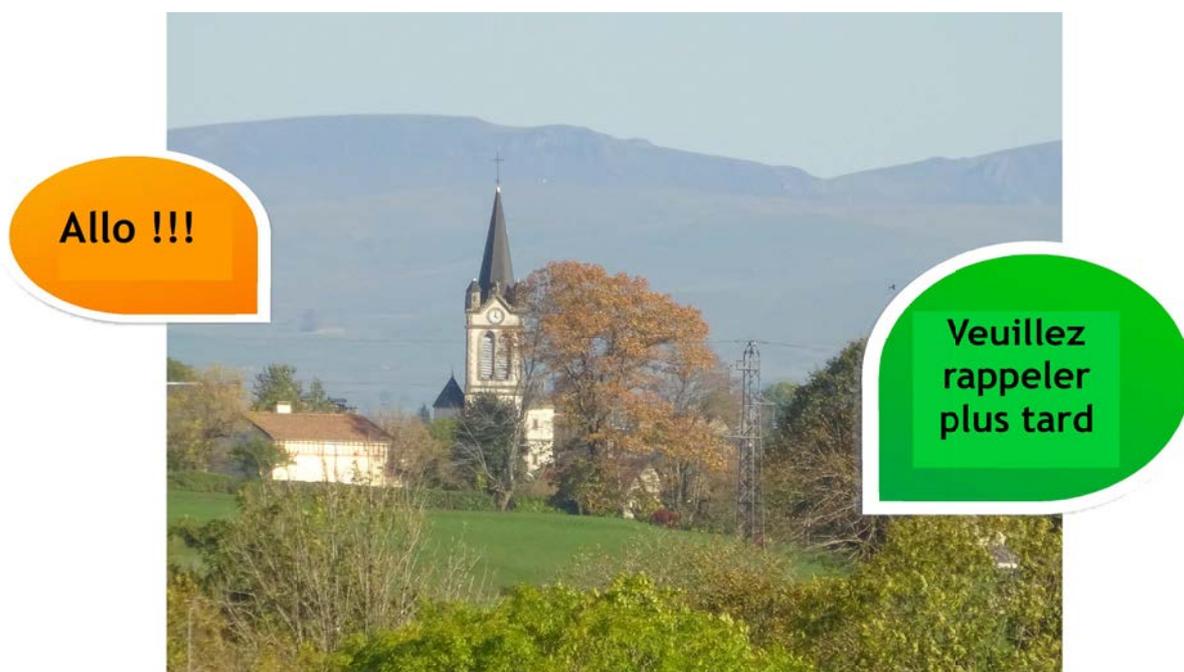
La presse s'est fait l'écho de la mésaventure, qui est arrivée à la commune de Saint-Urcize au mois d'octobre dernier – privée d'internet par l'opérateur ORANGE – pendant près d'un mois ! ... suite à des travaux sur le réseau.

La mairie et l'agence postale ont subi le même désagrément – suite à une publicité frauduleuse – en l'occurrence un nouvel opérateur s'étant présenté comme sous-traitant d'ORANGE.

Malgré les démarches de résiliation immédiate, il a fallu attendre plusieurs semaines pour que notre opérateur initial (ORANGE) rétablisse les connections !

La commune a engagé des demandes de dédommagement. À suivre ...

Nous savons que notre département est pénalisé compte tenu du retard dans le déploiement de la fibre et la téléphonie mobile. Il est cependant annoncé que 92 % des foyers seront raccordés en 2022 !



Pas content ! Alors on réagit...

- La gestion municipale réserve toujours quelques surprises ou plutôt ... des désagréments. « Laissez faire » serait certainement une erreur...
- Suite à un contrat commercial frauduleux, la Mairie puis l'Agence Postale ont subi une longue interruption de leur connexion internet. Malgré la résiliation rapide avec l'opérateur d'origine « sauvage », il nous a fallu attendre chaque fois plus de 20 jours pour que notre opérateur d'origine (en l'occurrence ORANGE) rétablisse les connexions. En conséquence, nous avons engagé une procédure de demande de « dommages et intérêts ».
- L'appartement intercommunal « Pierres du Géant » occupé pendant de nombreuses années par Claudine Battude a été laissé dans un état d'insalubrité insoupçonnable, alors que la locataire faisait l'objet d'un suivi social (curatelle) par l'UDAF. La commune engage une action envers cet organisme, après constat d'huissier...
- La maison située à Cheyssiol et appartement à un ressortissant de Grande Bretagne depuis 10 ans après 3 propriétaires anglais successifs menace de s'écrouler... Après constat d'huissier, une action est engagée.
- Les règles d'urbanisme stipulent que tout propriétaire qui effectue des travaux risquant de modifier l'aspect des façades et du toit, doivent déposer une demande de déclaration préalable de travaux (DPA) auprès de la mairie, pour transmission ensuite pour avis au service instructeur de l'État.
- Enfin rappelons, le recours déposé par la commune auprès du Tribunal administratif de Clermont-Ferrand contre la Communauté de Communes du Pays de Salers, afin de contester notamment les modes de calcul utilisés pour le transfert de la compétence à celle-ci (à suivre).

Électricité

Savoir lire nos relevés et les interpréter...

Le remplacement de la totalité des ampoules d'éclairage public en 2015-2016 (subventionné par le Syndicat Départemental d'Électrification à hauteur de 35%) a permis de réaliser des économies... qui auraient pu être plus importantes si le fournisseur d'électricité n'avait pas procédé en même temps à une augmentation des tarifs !

Jugez-en par l'**exemple** suivant concernant l'éclairage public « Cheyssiol » :

Période	Abonnement	Prix kWh	Consommation	Coût (hors abonn.)
10 février au 7 août 2014	6,45 € par kVA	5,46 cts d'€ / kWh	985 kWh	53,76 € HT
8 février au 8 août 2019	7,23 € par kVA	6,8 cts d'€ / kWh (+ 24,5 %)	821 kWh (- 16,65 %)	53,28 € HT (-0,89 %)

Conclusion sur la même période :

La consommation a baissé de 164 kWh grâce aux nouvelles ampoules soit environ -17 % mais le prix du kWh ayant augmenté de 1,34 euros soit + 24,5 %, l'économie reste relative !

Travaux municipaux : petits et grands chantiers en 2019

Mur du cimetière : il a été nécessaire de procéder au rejointement du côté Nord et ouest, pour un coût de 5 407,96 €.



Changement de chaudières dans les deux appartements communaux situés dans les anciennes écoles (datant d'une vingtaine d'années), coût total : 7 000,15 € TTC.

Travaux de remise en état du Point Multi Services (peinture, électricité, ...) réalisés en grande partie par l'employé communal.
Coût des matériaux et fournitures : 4 200 €.



Travaux de réhabilitation du logement communal situé au dessus du PMS : salle de bain, cloisons, peintures, ..., par entreprise et fournitures diverses : 3 900 €.

Entretien courant de la voirie communale : 500 € d'enrobé à froid + curage de fossés + Passage épareuse

Entretien des 3 bassins de lagunes : (assainissement), nettoyage du dégrilleur (assainissement station du Tilleul, route de Contres). Surveillance quotidienne du château d'eau et station de pompage.

Enfin le plus grand chantier de l'année : aménagement du hameau de Cussac, comprenant le renouvellement total du réseau d'eau potable, enfouissement des réseaux « secs » (téléphone, éclairage public, électricité), pose de caniveaux, évacuation des eaux pluviales, revêtement de la voirie (enrobé ou tri-couches). On peut rappeler que le coût de ces travaux s'élève à 112 526 € Hors Taxe (cf : marché public signé avec l'entreprise « Croute ») à cette somme il devrait s'ajouter par avenant pour travaux imprévus (cf : renforcement réseau pluvial) 6 000 € HT supplémentaires.



Le montant global des subventions s'élève à 10 585 € du Conseil départemental et 15 810 € de l'État (DETR).

Pour les réseaux secs le coût s'élève à 48 800 €, subvention à hauteur de 22 600 € (par le Syndicat départemental d'électrification, ...).

NB : seules les surfaces de voirie publique ont été traitées. Par contre certains propriétaires ont pu faire des travaux d'accès à leur frais.

Voirie de Cheyssiol et Rabiac

Après consultation des entreprises, c'est la Société CROUTE qui a été retenue sur ce marché public. On est, en outre, en attente des devis pour l'enfouissement des réseaux secs (téléphone, électricité). Les travaux devraient débuter fin de l'hiver, début printemps (suivant météo).

ÉLECTIONS MUNICIPALES

auront lieu le 15 mars 2020 (1^{er} tour) et le 22 mars 2020 (si 2^{ième} tour).

Des paroles aux actes... service de proximité à vivre au quotidien....

La fourniture de pain aura connu des péripéties depuis quelques mois... La municipalité s'est employée à assurer la vente auprès de la population. Dès 2018 les conseillers municipaux se sont relayés pendant près de 8 mois pour vendre le pain et le journal à la salle des fêtes.

On pensait avoir solutionné le problème au 1er janvier 2019 avec la reprise du "Point Multi-Services" par les nouveaux gérants. Cela ne dura que 6 mois !

On fit en sorte de trouver une nouvelle solution au plus vite et cela grâce à M. LAMARCHE (boulangier d'Ally) et un transfert du point de vente à l'Agence Postale Communale. Le 16 octobre, on a du trouver de nouveau une solution à cause de la fermeture de la boulangerie d'Ally. Aussi, en 48 heures, nous avons trouvé un nouveau fournisseur et en avons averti la population. Il s'agit de M. CHANCEL boulanger, installé à Rilhac-Xaintrie. La population peut donc se fournir auprès de Véronique Lescure, tous les jours de pains très variés, ainsi que de viennoiseries. La prochaine étape plus définitive sera le 13 janvier 2020 avec un transfert du dépôt de pain au Point Multi-Services.



PMS - Ouverture le 13 janvier 2020



Bienvenue à
Rachel et
Hervé



Aménagement et déménagement du territoire ! Agriculture, forêt, etc. ...

Vers la disparition des trésoreries ?

Un projet dit « géographie revisitée » a été brutalement dévoilé en juin dernier par le Directeur départemental des Finances Publiques. Il s'agit d'un véritable plan de démantèlement des services des Finances Publiques. Il prévoit dans le Cantal- la fermeture de toutes les trésoreries, hormis celle d'Aurillac et de St Flour. Les Trésoreries seraient remplacées localement par des "points d'accueil" tenus par des agents dont on ne connaît pas le statut et la formation. La réaction des associations d'élus (AMF , AFMR) et des organisations syndicales ont été nombreuses, à l'instar de nombreuses municipalités qui ont délibéré pour protester contre ces fermetures. Nous avons aussi participé à trois manifestations sur ce sujet : à Mauriac, Anglards de Salers et à Aurillac. Ce combat aura peut être servi à "sauver" la Trésorerie de Mauriac.



Faudra t-il s'habituer à la sécheresse ?

Pour la deuxième année consécutive, notre département a été touché par la sécheresse. Au déficit hydrométrique s'ajoutaient des températures inhabituellement élevées. Notre pays vert avait pris des couleurs dignes des plateaux arides des Causses. Face à cette situation, les communes ont été confrontées à deux problématiques :

- celle partagée naturellement avec les agriculteurs face à la perte de fourrage et des prairies sursaturées.
- celle du risque de pénurie d'eau qui se confirmait de jour en jour avec le tarissement de sources jusqu'alors jamais vu.

C'est ainsi qu'au début du mois de septembre, le prélèvement quotidien sur notre commune s'est élevé à 130 m³, alors qu'habituellement il était de 85 m³. Le forage réalisé par la municipalité en 2009 s'est révélé particulièrement pertinent.

Cela n'empêche pas de réfléchir à moyen terme afin de connaître le niveau des nappes phréatiques et l'évolution du réchauffement climatique ; réflexion à mener naturellement à l'échelle nationale, internationale et mondiale.

Sauver les ZRR et les contrats de ruralité ?

Ces deux dispositifs permettent notamment d'aider les entreprises en zone revitalisation rurale.

Le gouvernement envisagerait d'arrêter ces aides en 2020 !

L'homme au cœur de la montagne fut le thème du dernier congrès des **élus de la montagne**. Ils ont rappelé à cette occasion la nécessité de défendre les spécificités des zones de montagne et niveau agricole, le maintien de l'indemnité compensatrice des handicaps naturels.

NOUVELLES RESSOURCES D'EAU POTABLE...plus que jamais d'actualité : le Syndicat des Eaux de Mauriac auquel nous adhérons, finalise la recherche de nouvelles ressources par un important forage situé près de PONS. De son côté une "entente" rassemblant des communes des cantons de Pléaux et Saint-Privat poursuivent d'importantes études avec test de forages sur la Maronne et ou la Bertrand. (la première phase a coûté 250 000 €).

PATRIMOINE, HISTOIRE et CULTURE

Bientôt sur ARTE : ROSA BONHEUR à Mauriac et à Chaussenac...

Des journalistes et cameramen de la chaîne ARTE sont venus les 10 et 11 septembre derniers pour faire des prises de vues, qui serviront de support à un film traitant du peintre ROSA BONHEUR lorsqu'elle séjournait dans le Cantal. De nombreuses toiles représentant des travaux des champs, des troupeaux "Salers" et des paysages de la chaîne des Puy Mary témoignent de ses travaux artistiques dans de nombreux musées du monde. Ce film sera projeté sur ARTE au début de janvier 2020.

A noter que son musée au château de BY est en cours de restauration. En outre, plusieurs de ses toiles sont exposées au musée d'Orsay (Paris) avec d'autres femmes peintres de la période 1850-1915.

Expo photos "QUOI de NEUF"

Cette manifestation se déroule maintenant tous les deux ans (*grâce à l'Association du Patrimoine*).

L'édition 2019 a rassemblé sept photographes réputés d'horizon différent. Deux d'entre eux ont exposé de grands tirages présentés en extérieur. Les autres ont accroché leurs photos dans des espaces situés dans le bourg.



Un dimanche à Bellevue vers 1955

Une équipe de copains se réunissait régulièrement pour jouer aux quilles devant la maison « Cheymol ».



On peut reconnaître sur cette photographie d'époque (de gauche à droite) :

- 1- Jean Puyraimond (cantonnier)*
- 2- Joseph Delmas (paysan à Barriac)*
- 3- ?*
- 4- Marcel Laygues (paysan)*
- 5- Albert Sautou (facteur)*
- 6- Jean Brajou (paysan)*
- 7- René Cheymol (menuisier)*
- 8- Maurice Brajou (paysan au Clos).*



Paulo

Un résistant chausseacois oublié ?

Lorsque Jacques Klem m'a demandé d'enquêter sur une personne dont le nom figure sur le monument aux morts, je ne m'attendais pas à plonger dans une recherche si importante, passionnante et propice à des rencontres et des échanges très riches. Je ne m'attendais pas non plus à être en face de 3 mystères !

Il s'appelait **Rémy Gramond** dit Paulo ; son nom est mentionné sur 3 monuments aux morts : Chausseac, Mauriac et Murat. Aujourd'hui, il est reconnu comme déporté politique, décédé dans le camp de concentration de Bergen Belsen en mai 1945.

Rémy est né à Chausseac en 1913, fils de Jean Adolphe, originaire du Vigeant, et de Marie Victoire Cheymol de Bellevue, connue également à Chausseac sous le nom de Marie Victoire Bijard qui a vécu et fini sa vie en 1966 à Chausseac.

Pourquoi Jacques Klem s'intéresse particulièrement à Rémy Gramond ?

C'est un appel téléphonique, arrivé à la Mairie de Chausseac, qui en est le déclencheur. Une voix féminine, se présentant comme travaillant sur des fichiers de résistants, indique à Jacques Klem que Rémy Gramond serait en fait un résistant et qu'il aurait été arrêté et déporté pour acte de résistance dans le Lot à Gourdon où il résidait en 1944.

Premier mystère : qui est cette personne qui a téléphoné et laissé une adresse mail ? J'ai essayé de la recontacter sans succès jusqu'à présent.

Deuxième mystère : qu'est devenu exactement Rémy Gramond ?

Quand le camp de Bergen Belsen a été libéré, Rémy Gramond était vivant. Il était sur une liste pour prendre un avion et être rapatrié en France. Il n'a jamais pris cet avion et a disparu. Il est probablement décédé de maladie puisqu'il semble qu'il était gravement malade mais personne ne sait ce qu'il est devenu. C'est le Tribunal Civil de Gourdon qui en 1947 l'a déclaré officiellement décédé à Bergen Belsen.

Troisième mystère : Rémy Gramond était-il un résistant ?

Rémy Gramond n'est pas officiellement reconnu comme résistant. Des différents témoignages de personnes qui l'ont connu entre 1940 et 1944, il ressort qu'il était « sympathisant pour le maquis et anti-vichyste ». Par contre, les avis diffèrent quant à son appartenance ou non à la résistance, mais peut être toutes les personnes interrogées n'étaient pas dans la confiance.

Aujourd'hui, une mention manuscrite au bas d'un document évoque qu'il aurait été arrêté pour des faits de résistance par la « *Feldgendarmarie* » à Cahors sur dénonciation d'un chef de la milice. Une de ses connaissances a déclaré « *J'étais au courant qu'il appartenait à la résistance* », mais impossible jusqu'à présent de déterminer quelles sont ces actions de résistance et au sein de quelle organisation.

C'est ce dernier mystère qui m'a occupé ces derniers mois : enquête auprès d'associations d'anciens combattants, contacts aux archives départementales,.... par téléphone ou par recherche sur place à Paris, Toulouse, Cahors... Ces premières recherches m'ont permis de récolter une trentaine de documents avec notamment le résultat de démarches effectuées après la guerre demandées notamment par sa mère et son demi-frère, Marcel Bijard.

Cette « *enquête* » m'a aussi permis de faire la connaissance de René Cheymol de Bellevue qui évoque avec émotion son cousin germain « Paulo » avec notamment le souvenir d'une visite de Rémy à Chausseac peu avant son arrestation : il déclarait vouloir trouver une ferme isolée pour se cacher, ce qui tendrait à prouver qu'il se sentait menacé.

Si comme René, vous avez des souvenirs de Rémy Gramond directement, par l'intermédiaire de parents, amis, de sa mère ou de son demi-frère, merci de me contacter par l'intermédiaire du secrétariat de mairie.

Affaire à suivre...

Philippe Blanchet – Novembre 2019

Le CETA et le MERCOSUR s'invitent au comice...

A vrai dire, c'est le comice agricole et la municipalité qui ont invité au débat le CETA et le MERCOSUR.

Le comice communal organisé tous les ans rassemble non seulement les éleveurs, mais de nombreux habitants du secteur venus admirer les plus beaux spécimens de la race acajou. C'était l'occasion, plein d'opportunité, pour faire une petite pause au cours du concours avec prise de paroles pour évoquer le combat mené par les éleveurs de viande bovine face au CETA et à MERCOSUR, accords de libre échange permettant l'importation de produits venus du Canada et d'Amérique du Sud. Bruno DUFAYET (Président de la Fédération Nationale Bovine) et Lionel DUFAYET (Président du Herd Book Salers) sont intervenus dans le même sens pour rappeler le danger que constituent ces accords pour l'élevage français. Il est même question que de tels échanges soient conclus bientôt avec l'Australie et le Mexique.

L'élevage de bovins dans nos zones de montagnes est un exemple de production respectant les normes sanitaires strictes européennes, et la valorisation d'une alimentation herbagère. Ces deux responsables se sont félicités de l'engagement de la municipalité de Chaussenac pour dénoncer le CETA et le MERCOSUR, engagement qui devrait se généraliser dans les communes rurales cantaliennes.



Sébastien LAC, Président du comice agricole et Jacques KLEM, entourés d'éleveurs de la commune et de conseillers municipaux se sont félicités du déroulement du comice 2019 et sa convergence avec le débat sur l'avenir de l'élevage bovin français.

----- Le monde agricole en ébullition ...

On a pu constater que le monde agricole est quelque peu inquiet et sous tension. Les raisons sont multiples. Il y a tout d'abord la perception qui se confirme du changement climatique, dont les effets à répétition obligent les agriculteurs à modifier leur système d'exploitation et cela ne se fait pas en un jour ! Il va falloir déjà passer l'hiver et trouver les fourrages nécessaires...

Il y a ensuite le débat éternel de l'évolution des charges non maîtrisées (carburants, coût des engrais et aliments de complément, coût du travail, ...) face au prix des productions qui stagne ou qui évolue peu (viande, lait, ...). Par contre, ce qui est nouveau, et tant mieux, la profession agricole ne réclame plus forcément plus d'aides (de l'État ou de l'Europe) mais souhaite vendre leurs produits à leur juste prix.

La loi « alimentation » gouvernementale n'a pas eu les effets escomptés dans la mesure où les centrales d'achat et la grande distribution encaissent les plus-values !

Enfin n'oublions pas que les céréaliers, les viticulteurs ou les éleveurs de montagne n'ont pas les mêmes contraintes et ne constituent pas un bloc homogène.

Une évidence, pas toujours, évoquée : c'est la relation entre le revenu (salaire) de la grande majorité des travailleurs et la capacité de ceux-ci à acheter des produits alimentaires transformés ou non à leur juste prix.

Enfin la maîtrise des produits agricoles importés dans le contexte de la mondialisation des échanges va devoir s'imposer... J.K.

NB : évolution du prix dans le Cantal entre septembre 2018 et septembre 2019

- lait : 364 € à 441 € pour 1000 litres soit + 5 % à + 0,7 %
- brouards mâles croisés : 2,44 €/kg vif soit moins 7,2 % et cela s'aggrave !!!...
- vaches de réformes de 3,8 €/kg à 2,86 €/kg soit moins de 0,5 % à 6,2 %

Source : chambre d'agriculture

Le Mot des Associations

Comice agricole

Fête du pain

Malgré la canicule, l'édition 2019 a rencontré un succès et cela à la grande satisfaction des organisateurs. En effet, plus de 500 personnes ont participé au programme des 20 et 21 juillet à la Croix du Buis. C'est devenu une vraie fête rurale rassemblant agriculteurs, touristes, jeunes et moins jeunes.

Ce fut aussi une occasion pour le Comice agricole de rappeler avec la municipalité son opposition au traité CETA (importation agricole venant du Canada et d'Amérique du Sud).



Comice agricole : édition 2019

Bien qu'une averse ait arrosé le terrain de la "Croix du Buis", le comice communal a pu se dérouler dans d'excellente condition. Onze éleveurs ont présenté 69 animaux. Eric LAFON et François FABRE, constituaient le tandem chargé de classer les différentes catégories d'animaux de race "Salers" venus de Chaussenac, Ally, Saint Bonnet, Pleaux et de Rilhac-Xaintrie.



Sébastien LAC, président du comice a exprimé sa satisfaction aussi bien pour la qualité des animaux présentés, que la présence de nombreux jeunes éleveurs.

Suite à l'assemblée générale du 30 novembre, le nouveau bureau élu :
Sébastien LAC : Président ;
Christine LEBRETON : Trésorière ;
Audrey LAC : Secrétaire.

A noter que le repas de réveillon ouvert à tous le 31 décembre 2019 sera organisé par le Comice agricole.



« Pour sa deuxième année, l'ATTC tient le cap »



Pour sa 2^{ème} saison, l'Association de Tennis de Table de Chausсенac entend bien confirmer le succès rencontré l'an dernier.

L'effectif encore non définitif à ce jour a encore augmenté pour atteindre une trentaine de pongistes. Ainsi l'ATTC est devenu l'un des plus gros club de ping-pong du Cantal devant Aurillac, Saint Flour, Mauriac et Naucelles... ; seul le club d'Arpajon sur Cère aurait un effectif supérieur au nôtre.

Notre jeune club soutenu depuis ses débuts par la municipalité de notre commune, vient de recevoir le soutien important de la Communauté des Communes du Pays de Salers. Grâce à ces aides financières, nous avons pu acquérir 2 nouvelles tables de bonne qualité qui font le bonheur de nos joueurs.

L'effort porté sur les enfants et sur l'accueil de nouvelles joueuses féminines est concluant puisque aujourd'hui, ce sont 14 enfants qui font l'apprentissage du ping-pong au sein de notre association. Avec l'arrivée de 4 nouvelles féminines adultes (3 débutantes et 1 confirmée), l'ATTC devient aussi l'un des clubs les plus représentés par la gence féminine (6 joueuses adultes à ce jour).

Cette saison 2019-2020 s'annonce prometteuse et tous les voyants sont au vert. Même si notre activité reste une activité loisir, le niveau de jeu des joueurs a fortement progressé car la plupart des joueurs présents la saison dernière sont revenus et tirent ainsi les autres vers le haut.

Par ailleurs, 3 joueurs de bon niveau évoluant en compétition dans d'autres clubs voisins nous ont rejoints et contribuent aussi au progrès de chacun. Il est vrai qu'à Chausсенac, il est de mise que les joueurs les plus forts fassent profiter de leur expérience les débutants et c'est pourquoi les progrès de ces derniers sont rapides et concluants.

La cohésion du groupe est forte et reste primordiale pour garantir la pérennité de notre activité qui doit rester à la fois sportive et ludique. Si nous en sommes là aujourd'hui, c'est grâce au comportement de nos adhérents qui sont les acteurs de ce succès.

Tous les mercredis après-midi (de 14h à 15h30 et de 15h30 à 17h), le centre de notre village qui accueille nos jeunes pongistes reprend vie et certains d'entre eux profitent aussi de l'occasion pour se rendre avant ou après leur entraînement, à la bibliothèque de notre village. Les mardi et jeudi soir (de 19h30 à 22h30), notre salle des fêtes reste illuminée car ce sont les adultes qui viennent à leur tour taper la balle.

En écrivant ces quelques lignes, l'ATTC espère accueillir encore d'autres joueuses et joueurs car il y a encore de la place.

Pour 1 enfant de moins de 18 ans, le montant de la cotisation d'élève à 25 euros pour toute la saison 2019-2020 (ou 15 euros si il fait partie de la Communauté des Communes du Pays de Salers car cette dernière reversera 10 euros au club dans le cadre du chéquier LYR'). Pour 1 étudiant le tarif est de 25 euros et pour 1 adulte : 35 euros.

Les enfants sont encadrés par 2 adultes (Thierry LAYGUES et Pascal PIATTE) qui sont épaulés dans leur tâche par l'aide précieuse de Morgan LESCURE, jeune joueur formé au club.

Les joueurs débutants adultes bénéficient d'une attention particulière et d'exercices ciblés qui sont destinés à leur apprendre tous les gestes de base et les faire progresser rapidement. Des rencontres amicales adultes devraient être organisées avec certains clubs voisins évoluant en compétition (en fonction de leur volonté et de leur disponibilité !). Nous espérons aussi organiser notre premier tournoi interne réservé à nos jeunes joueurs.

Nous remercions sincèrement notre municipalité qui nous a toujours soutenus dans notre projet et nous remercions aussi la Communauté des Communes du Pays de Salers pour son récent soutien.



Photo prise un mercredi entre deux séances des jeunes de l'ATTC

Comité des fêtes

Assemblée générale

Ce fut d'abord l'occasion d'établir le bilan de la fête patronale qui s'est déroulée dans les conditions espérées (bal, feux d'artifices, repas partagés avec 200 convives, brocante, ...). Il fut ensuite procédé au renouvellement du bureau.

Après appel de volontaires, le nouveau fut constitué comme suit :



Présidente : Mélanie AUBRIOT
Vice président : Cédric LEGON
Trésorier : Mylène BARBAZANGE
Trésorière adjointe : Eveline DOORNENBAL
Secrétaire : Théo DELBOS
Secrétaire adjointe : Christine LEBRETON
Membre actif : Samuel CONSTANT
Président d'honneur : Jacques KLEM

Tous les bénévoles se sont donnés rendez-vous le samedi 7 décembre pour installer les décorations de Noël dans le bourg.

8 photographes à "Quoi de neuf ?"

Il a fallu un peu d'opiniâtreté à la petite équipe de bénévoles de l'Association du Patrimoine de Chaussezac pour organiser dix éditions de l'exposition bien connue "Quoi de neuf ?". Recherche et sélection de photographes, préparation des lieux d'exposition, tirage d'affiches, accrochage, gardiennage... autant de petites tâches rendues possibles grâce à l'appui de quelques habitants. L'édition 2019 a concentré les lieux d'exposition autour du bourg. On a pu noter les photos "grands formats" de Régine Chiffe venue de Camargue et de Jean-Pierre Duvergé (Paris) accrochées sur les façades du bourg et dans le parc d'une propriété. Dans une salle des anciennes écoles, deux photographes se partageaient l'espace : JM Peyral, bien connu dans le Cantal et Damien Lefevre venu de Chartres pour nous faire découvrir des photos hivernales de la vallée du Mars... Pierre Layac nous a immergés dans le monde mystérieux de la culture hindoue. Joyce Coste a montré de magnifiques clichés inspirés de lieux ou de l'ambiance propre à notre Xaintrie. Enfin M. Gauthier et Théodore Ivanoff étaient dans un espace plus intime dans le "jardin de curé" et une métairie à l'ombre de l'église. Fidèle à sa tradition, "Quoi de neuf" a offert diversité, qualité et plaisir du regard, dignes de manifestations photographiques de haut niveau. Espérons maintenant qu'une nouvelle équipe prendra le relais pour la 11^{ème} édition et nous offre musique, théâtre, expositions, ... ou autre manifestation.





2019 à la Bibliothèque

S'il fallait résumer cette année 2019 en un seul mot, ce serait **MERCI !**

Dans le désordre :

- Merci à nos nombreux et généreux donateurs. 1 livre, 2 livres, 10 livres ... des cartons entiers de livres pour certains (ils se reconnaîtront !).
- Merci de ne pas jeter vos livres, mais de les offrir à la bibliothèque.

- Merci à Monsieur Laurent WIRTH, d'avoir gentiment accepté de présenter son livre « A LARMES ÉGALES » lors de son séjour à Chaussenac et de nous en avoir parlé avec beaucoup d'émotion et de sensibilité. Ce fût à la fois convivial, passionnant, instructif et très émouvant ; un moment rare.
Merci beaucoup Monsieur WIRTH, de nous avoir consacré de votre temps.



- Merci à Monsieur Joseph LAYGUES qui, à l'occasion de la sortie de son nouveau livre « UNE COUVERTURE POUR DEUX », est venu faire une séance de dédicace à la bibliothèque.

Ce fût une après-midi ensoleillée par la bonne humeur des participants autour d'un goûter. Merci beaucoup, Monsieur LAYGUES d'être venu et d'avoir offert un exemplaire dédicacé de votre dernier ouvrage à la bibliothèque.

- Merci à la Municipalité pour son soutien permanent et pour sa subvention qui permet l'achat de nouveautés.

MERCI BEAUCOUP :

- à nos lecteurs sans lesquels les mercredis après-midi seraient bien tristes !
- aux habitué(e)s d'animer ces moments !!!
- aux nouveaux inscrits de nous avoir rejoints, et c'est un vrai plaisir de les voir évoluer dans la bibliothèque, lire, jouer, discuter.
- d'avoir acheté des livres mis en vente au profit de la bibliothèque lors du vide grenier du 3 août. Nous avons non seulement récolté 28 €, mais aussi fait visiter les locaux en toute convivialité.

Pensez à nous, si vous avez des étagères en bon état dont vous voulez vous débarrasser.

Il nous faudra encore du temps pour optimiser l'agencement de la bibliothèque, pour ranger les livres et finaliser l'informatisation du fonds ???.

Mais nous serons toujours présentes le mercredi après-midi de 14h à 16h pour vous accueillir.

À votre disposition se trouve un très grand nombre d'ouvrages, pour tous les goûts, ainsi que des CD et des DVD.

Parmi ceux-ci nous avons bien sûr, « A LARMES ÉGALES » de Laurent WIRTH et « UNE COUVERTURE POUR DEUX » de Joseph LAYGUES.

Nous avons l'intention d'étoffer le choix pour les adolescents.

Nous vous espérons plus nombreux d'année en année et vous recevrons avec un grand plaisir en toute convivialité.

Association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre Chausсенac-Brageac



Monuments aux morts : cérémonie du 04 août 2019

Déclaration municipale :

« Nous voici rassemblés une fois de plus devant le monument aux morts à l'occasion de la fête patronale. Elle se situe par tradition le premier dimanche d'août... On n'en connaît pas l'ancienneté dans la mesure où la date officielle de la célébration de Saint Etienne, patron de cette église est plus tardive, le 26 décembre.

Ce que l'on sait par contre, c'est que la fête patronale était un moment où tous les villageois étaient heureux de se rassembler à l'échelle de la paroisse, puis de la commune, partageant souvent un repas en famille et des réjouissances surtout autour d'un bal, d'un feu d'artifices ou des jeux.

Les festivités furent interrompues ou ternies lors de la première et deuxième guerre mondiale, où des enfants du pays étaient partis au front et certains ne devaient jamais retrouver leur village.

On peut voir dans les archives, le conseil municipal endimanché au complet avec la foule au sortir de l'église, la population était presque toute là !

En 2019, quoi de plus naturel que de se recueillir devant ce monument en ce jour dans le respect qui se doit. La municipalité et les anciens combattants en sont les garants et souhaitent le transmettre avec exigence aux jeunes générations. »



Préparation de la cérémonie du 11 novembre avec l'ACPG Chausсенac-Brageac et la municipalité



"Le temps passe , mais ne s'arrête pas..."

Évoquons tout d'abord le décès d'Alfred Celier, ancien joueur, ayons une pensée pour lui.

Le réchauffement climatique plus que jamais d'actualité !

Aurait-il un impact sur notre club de foot ? Peut-être...

Les saisons se succèdent à vive allure, le temps semble s'accélérer.

Déjà plus de 80 années se sont évaporées depuis la création de l'USC.

Mais quelques signes précurseurs se font ressentir :

- la pelouse reste de plus en plus verte et les dirigeants deviennent de plus en plus gris.
- le mulot semblerait décidé à sévir durant toute l'année sur la pelouse de la Croix du Buis.
- il va falloir rapidement réagir pour tenter de ralentir ce phénomène ; la relève doit désormais se mettre en position de soutien !

Prenons comme autre exemple, ce produit noble qu'est le pain. Il devient difficile de s'en procurer, sans aucun esprit chagrin, peut-être avec un brin de nostalgie, cependant cela reste une réalité du quotidien.

Il y a toujours eu dans nos campagnes de belles miches, de sacrées tourtes, quelques bâtards et j'en passe.

Jadis la seule crainte du boulanger était de voir trop grossir sa brioche sous peine de ne plus apercevoir sa baguette.

Mais est-ce vraiment du réchauffement climatique si tout fout le camp ?

A Chaussenac, il faut quand même constater, que la Municipalité a tout mis en œuvre pour éviter que la population se retrouve dans le pétrin. Tous ces exemples pour démontrer avec un peu de légèreté qu'il devient très difficile de nos jours, de pouvoir conserver une association ou même un commerce dans nos petites communes.

Revenons à notre club de foot, nous avons choisi de jouer la transparence en joignant pour ce bulletin municipal, un bilan sommaire mais très précis de la comptabilité de l'USC. La subvention communale est une perfusion indispensable au bon fonctionnement de notre club.

Saison 2018-2019

Ligue : 1 739,80 €

District : 620,50 €

Arbitres : 933,50 €

Aperçu partiel fonctionnement divers :

(ballons, chaussettes, shorts, peinture terrain,

lavage maillots, ...) : 1 698,89 €

Noël enfants : 236,97 €

Pharmacie : 357,52 €

Gaz (vestiaires) : 451,16 €

Eau : 74,61 €

TOTAL : 6 102,95 €



Bonnes fêtes à toutes et tous.

Je souhaite quand-même signaler à la population Chaussenacoise, que cet argent public n'est en aucun cas dépensé en dépit du bon sens. Joueurs et dirigeants sommes conscients de l'effort de la Municipalité de cette petite commune de 230 âmes et nous mettrons tout en œuvre pour maintenir notre club de foot.

Pour terminer cet article l'USC au grand complet remercie sincèrement M. KLEM maire depuis 1989, pour le soutien constant avec ses différents conseils municipaux envers notre association.

Une autre page se tourne, M. KLEM a décidé de raccrocher les crampons, encore un grand merci.

Christian

ACCA

L'année 2019 touchant à sa fin, un bilan sur les activités de l'ACCA est de mise.

Cette année deux manifestations estivales étaient au programme de l'ACCA . La première étant la randonnée prévue lors de la fête patronale, le printemps fût propice à l'entretien des chemins, lesquels ont nécessité beaucoup de courage aux bénévoles engagés sur ce chantier, la neige tombée en abondance en novembre 2018 avait causé beaucoup de dégâts dans les forêts.

Mais après une deuxième édition réussie, la récompense fût pour tous, l'augmentation de participants et le retour positif de l'ensemble des personnes présentes qui encourage l'ACCA à inscrire cet événement dans la durée.

Cet été, le Concours de chien d'arrêt était reprogrammé après une année de break . Celui-ci a connu un succès mitigé pour ce qui est de la participation. Mais même si le nombre d'inscrits était en léger recul par rapport aux années antérieures, la qualité des parcours et celle des chiens engagés a permis de voir un beau spectacle. Le concours s'acheva sur une finale acharnée, où, notre ami Henri Desprat souleva la coupe du vainqueur.



L'ACCA remercie une fois de plus les propriétaires pour leur aide sans laquelle ces événements ne pourraient pas avoir lieu.

Cet automne a été également un sombre moment pour l'ACCA suite au décès de notre camarade Fred CELIER. Méthodique, besogneux et organisé, des années durant, il avait su apporter un soutien sans faille dans la gestion de l'association où, il occupait le poste de trésorier.

Nous n'oublierons pas celui qui nous a quittés et nous adressons nos sincères condoléances à sa famille.

Thierry. L

Et si on parlait du bénévolat...

Le monde rural a la particularité de compter un nombre important d'associations dite de la « Loi 1901 ». Dans certains cas la moitié de la population est adhérente à l'une d'elle voire à deux ou trois !

Certes, il faut distinguer les membres actifs des simples adhérents plus ou moins "consommateurs" des activités. Les bénévoles actifs sont les véritables chevilles ouvrières faisant vivre ce monde associatif, si précieux pour la vie communale. Les associations à rayonnement intercommunal et "l'esprit de clocher" sont tenaces...

On doit constater, depuis quelques années- que ce petit monde associatif a quelques difficultés pour se renouveler ou tout simplement pour "survivre"... Plusieurs raisons peuvent être formulées :

- l'évolution démographique entraînant le vieillissement de la population.
- le changement des modes de vie, le consumérisme, la recherche individuelle de loisirs.

La communication virtuelle avec la TV, internet, les tablettes...

Adieu les échanges verbaux lors de veillées, de banquets ou tout simplement en échangeant des "petits verres" pris au comptoir. Les échanges épistolaires sont encore plus rares...il suffit de constater la baisse incroyable du nombre de lettres distribuées par le facteur. Les mails et SMS rythment de plus en plus nos vies avec leurs messages laconiques, rarement descriptifs ou argumentés. De nombreuses chaînes TV orchestrées et financées insidieusement par les professionnels de la communication arrivent même à nous faire passer leurs messages au 2^{ième} voire au 3^{ième} degré .. pas fait ...pas vu... C'est alors que les réseaux sociaux se développent, répandant bonnes et mauvaises informations...

Face à ces constats, sous peine d'être "décalé" ou "manipulé", le monde associatif va devoir rapidement s'adapter pour maintenir le lien social. Le développement individuel ne passe t-il pas par le collectif et l'intérêt commun ? C'est la clef pour construire la société du XXI^{ème} siècle que l'on soit en ville ou à la campagne.

Les bénévoles sont les acteurs pour construire sans relâche les solidarités locales.

Ne constate-t-on pas, que les bénévoles, enrichis par leur expérience associative, osent s'exprimer, proposer et s'affranchir des influences venues de l'extérieur. La vie associative est en quelques sorte une école de la démocratie.

Notons que dans notre commune, l'Association du Patrimoine et le Club "Inter-âge" recherchent de nouveaux responsables... J.K.

Un peu d'humour

Lu dans la presse locale cet été, à propos des fêtes de tous ordres...

- | | |
|---|---|
| « la fête fidèle à sa réputation... » | « la commune a fêté le solstice... » |
| « un succès pour le rallye... » | « la pluie s'invite à la fête... » |
| « chaude ambiance pour le 15 août... » | « une fête au pas de la galoche... » |
| « la fête du village a trouvé son public... » | « le retour des boules carrées dans la pente... » |
| « une conférence haute en couleur... » | « la fête vise encore plus haut... » |
| « un spectacle hors du commun... » | « la foire à l'ail tourne au vinaigre... » |
| « une sortie à effet papillon... » | « un air iodé énergique a soufflé sur la ville... » |
- « la fête de la musique passe entre les gouttes... »

Et cet automne ... incroyable mais vrai :

* La Ministre Jacqueline GOURAULT, Ministre de la cohésion des territoires ... n'a pu se rendre, comme prévu, à Aurillac, le 28 octobre dernier faute d'avion (problème technique).

* Paris-Aurillac, lundi 28 octobre : des passagers ont mis 18 heures suite à des problèmes techniques (d'avion ou des pistes à l'aéroport d'Orly).



Lo país s'enduerm doçament, doçament. ..

Lo borg d'a Chaussenac (lo vilatge, quò es solament quauques ostaus e unas borias) al mieg del XXeme sègle era plen de vida. Sur la plaça, quatre cafés, chas Autiere, Mazet, Chazette, Laussy. Un pauc pus lòngh, al telh (La Pauline), a La Grilha (Chancel) e a Belavista (Cheymol).

Qu'éra surtot un endrech per batalhar al torn d'un canon o d'una pinta.

Las femnas anavan quèrre lo pan chas Ribes lo bolanger que fasia tanben un pauc d'espeçaria coma chas Naudet. Contunhavan chas Serre per crompar un bochin de vianda : del vedel o de la vacha, lo porc era tuat dins belcòp d'ostaus. Dins la botica de Madama Laygues-De Colle podiam crompar del tabac e de las cigaretas.

I avia atenben dos fustiers, Monsur Laygue e Monsur Cheymol.

A costat de l'escòla, lo paire Clement que petassava les soliers e survehavan les enfants que volian faire des neciardadas al sortir de la classa. Tres mestres per educar tòt aquel monde !

Lo curat s'occupava de la parròquia e demorava sur la plaça. Lo recebor de las Postas era ajudat per dos factors que portavan lo corrièr dins les ostaus.

Pendent des annadas, la « COOPÉ » a emploiat des òmes del país que trabalhavan lo lach de la contrada.

Petiòt a petiòt, tot a chanjat. Benlèu avem una part de responsabilitat.

Mens d'enfants dins les vilatges quò es segur, mai perquè envoyat les escolans a Alhi, a Plèu o a Moriac, en primaria. Auriam pogut gardar l'escòla enquèrre quauquas annadas, se fa del bon trabalh dins una classa unica.

Pus de curat cargat de nostra iglèsia, (manca de vocacion ! mai pas belcòp de fidèlas en défòra des entarraments).

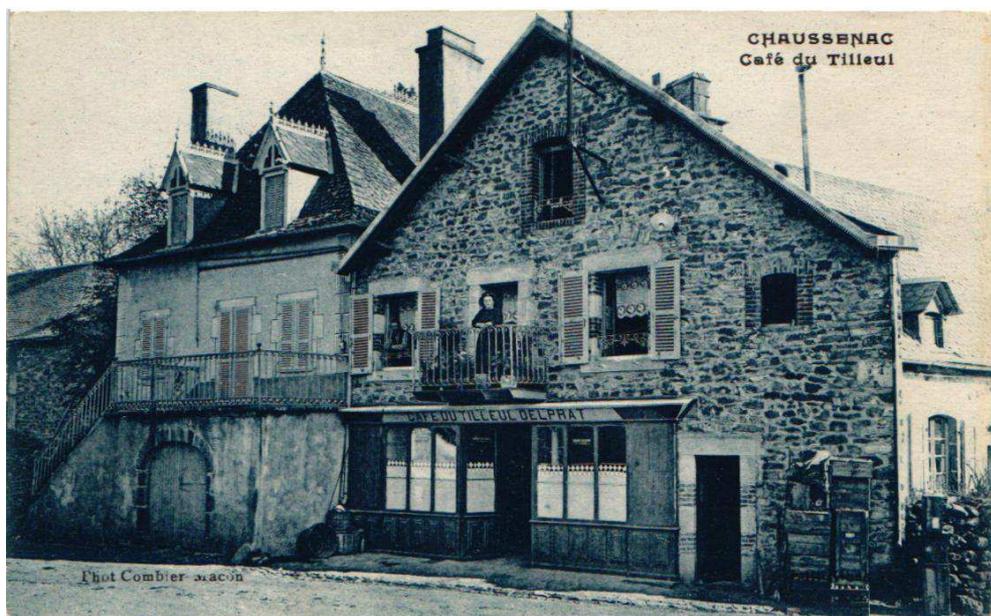
La posta : prenem pus lo temps d'escriure. Totes las operacions pòden se faire directament per Internet, avem totes un télèfòn portable. Lo corrièr es distribuat a partir d'a Plèu.

Urosament, des équipas assagen d'animar la vida d'a Chaussenac : bibliòteca, espòsicions, téatre, conferéncias ...

Aora, voldriá cantar amb *Stephane Aousted*

*« Ò mon país, Ó mon país, Ò mon caire,
Tes ostals an perdut les fornèus,
Ò mon país, Ò mon caire,
Garda-te de mai pèdre ta pèu. »*

La Gineta



Le pays s'endort doucement, doucement...

Le bourg de Chaussenac (le village, c'est seulement quelques maisons et des fermes) était plein de vie. Sur la place, quatre cafés : Chez Autière, Mazet, Chazette, Laussy. Un peu plus loin, au tilleul (la Pauline), à La Grille (Chancel) et à Bellevue (Cheymol).

C'était surtout un endroit pour discuter autour d'un canon ou d'une petite bouteille.

Les femmes allaient chercher le pain chez Ribes, le boulanger, qui vendait aussi un peu d'épicerie comme chez Naudet. Elles continuaient chez Serre pour acheter un peu de viande, du veau ou du bœuf, le porc étant tué dans beaucoup de maisons. Dans la boutique de Madame Laygues-De Colle, on pouvait acheter du tabac et des cigarettes.

Il y avait aussi deux menuisiers, Mr Laygues et Mr Cheymol.

A côté de l'école, le père Clément qui réparait les chaussures et surveillait les enfants qui voulaient faire des sottises en sortant de classe. Trois maîtres pour éduquer tout ce monde !

Le curé s'occupait de sa paroisse et résidait sur la place. Le receveur des Postes était aidé par deux facteurs qui distribuaient le courrier à chaque maison.

Pendant des années, la COOPÉ a employé des hommes du pays qui travaillaient le lait de la contrée.

Petit à petit, tout a changé. Peut être avons-nous une part de responsabilité.

Moins d'enfants dans les villages, c'est sûr, mais pourquoi envoyer les élèves à Ally, Pléaux ou Mauriac, en primaire. Nous aurions pu garder l'école pendant quelques années encore, on fait du bon travail en classe unique.

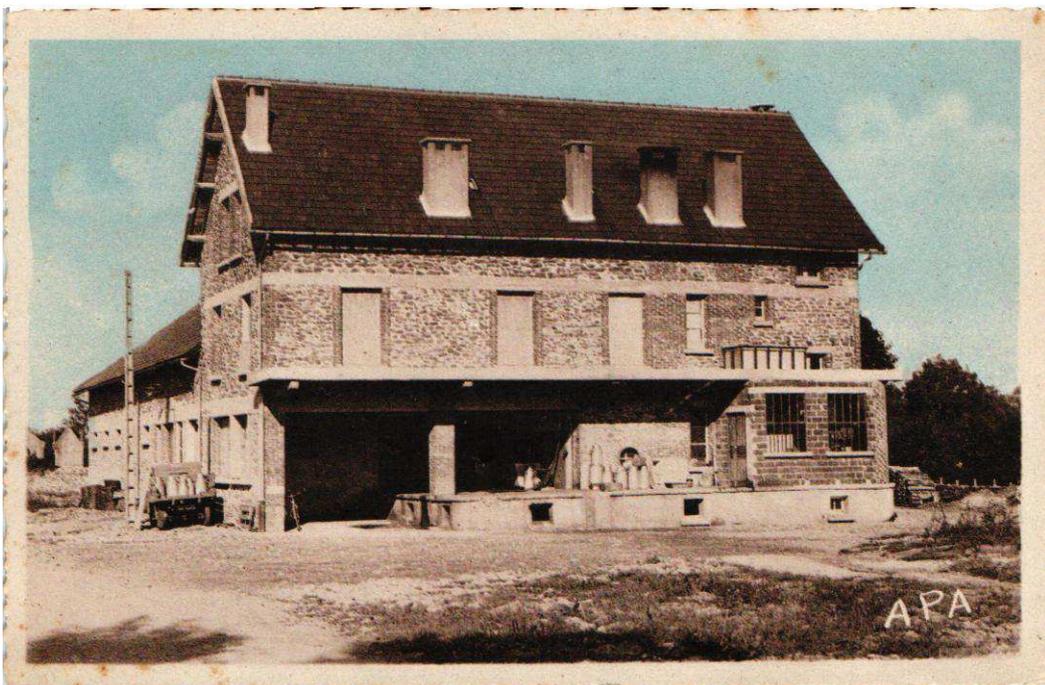
Plus de curé chargé de notre église (manque de vocation ! mais pas beaucoup de fidèles en dehors des enterrements).

La Poste, nous ne prenons plus le temps d'écrire. Toutes les opérations peuvent se faire directement par Internet, nous avons tous des téléphones portables. Le courrier est distribué par Pléaux.

Heureusement, des équipes essaient d'animer la vie de Chaussenac : bibliothèque, expositions, théâtre, conférence...

Maintenant je voudrais chanter avec...

Ginette



DEVOIR DE MÉMOIRE

C'est avec l'aimable autorisation des enfants et de la sœur d'Alfred CELIER que nous publions ci-dessous quelques extraits des nombreuses recherches historiques qu'il a effectuées. Certaines d'entre elles m'ont été communiquées par lui en plusieurs étapes. Ces recherches étaient focalisées sur ses racines où nombre de membres de sa famille furent contraints ou engagés à participer aux guerres au nom de la FRANCE. J.K.

« 1- Sous le règne de LOUIS PHILIPPE roi des Français, colonisation de l'Afrique du Nord, Antoine RAFFY né et mort à CHAUSSENAC (1810 – 1891) a participé à la « PACIFICATION » en Afrique du Nord de 1832 à 1838.

Suite au tirage au sort du mauvais numéro, il a accompli 6 années de service militaire sans aucune rémunération ! Il a participé à la conquête de territoires en Afrique du Nord ...

A son retour, il a débuté une carrière d'instituteur à Ally, ...

2- Sous le second Empire, Antoine RAFFY dit Antony (né à Chausсенac 1845 – 1940) a lui aussi tiré un mauvais numéro en 1865. Il a évité le service militaire suite à une loi qui permettait le paiement d'un remplaçant. L'empereur Napoléon III déclare la guerre à la Prusse en 1870. Après la défaite de SEDAN en 1870, il a par choix participé aux armées de la LOIRE, pour tenter de repousser les Prussiens qui encerclent PARIS. La guerre civile oppose les Versaillais et les Communards qui seront massacrés ou déportés. Les Prussiens annexent alors tous les lands germaniques et l'Alsace-Moselle ...

3- Sous la 3^{ème} République, Pierre Léon CELIER né à Ally qui avait effectué son service militaire de 1900 à 1901 a lui aussi participé à la guerre contre l'Allemagne dès le 15 Août 1914. Orphelin de père, fils unique, à 34 ans il doit quitter sa famille de 4 enfants pour rejoindre le front.

4- Jean CELIER (1918 – 1997) né le 14 décembre 1918 à Ally accomplissait son service militaire depuis février 1938 lorsque la déclaration de guerre contre l'ALLEMAGNE dirigée par les NAZIS est décidée le 3 septembre 1939. La France est très vulnérable, entourée de dictatures et de pays neutres.

Suite à « l'étrange défaite » de 1940, il a été maintenu sous les drapeaux dans l'armée d'armistice comme tous ceux nés fin 1918 et début 1919 qui n'étaient pas prisonniers. Cette armée a été dissoute en novembre 1942 dès l'invasion de la zone sud car elle était jugée non fiable par HITLER. »



On reconnaît Jean CELIER (dernier à droite)

Sur la photographie ci-contre, on peut reconnaître le Caporal Jean CELIER au camp d'OPME (Puy de Dôme) que le Général DE LATTRE DE TASSIGNY avait transformé en camp école qui s'est ensuite avéré précieux pour cacher et fournir des armes au maquis (M.U.R. et O.R.A.) dans le secteur de Saint-Genès-Champanelle.

Jean CELIER a reçu à ce titre la médaille militaire pour service rendu.



Portrait

Arnaud Belhomme... artisan menuisier.

Lorsque nous sommes allés interviewer Arnaud Belhomme, on croyait rencontrer un jeune artisan. En réalité on a découvert un exemple de transmission de savoir-faire entre un père et son fils. Tout cela se fit en douceur et bien discrètement.

L'atelier est caché au fond du hameau d'Ostenac, pas loin d'un ancien moulin et tout près de la magnifique croix « maltée » du XV^{ème} siècle.

Arnaud s'est d'abord formé en fréquentant le Lycée professionnel de Murat pendant 2 ans, puis ce fut la voie de l'apprentissage à Tulle, enrichi par des stages auprès de menuisiers locaux ; tout cela finalisé par les CAP de charpentier et de couvreur. Il rentrera définitivement dans le métier en choisissant de travailler avec son père de 2005 à 2017. Puis chose pas si fréquente, Jean-Louis, son père, céda sa place à son fils pour devenir son salarié. N'est-ce pas un modèle de transmission ! Surtout lorsque Arnaud avoue qu'il est heureux dans son travail lorsqu'il touche, qu'il façonne et installe les pièces de bois (petites pour les huisseries, grandes pour les charpentes).

Certes le métier évolue avec les exigences en matière de sécurité, d'étanchéité et de normes diverses (parfois bien contraignantes).

Il reconnaît sa satisfaction lorsque des architectes ou des maîtres d'œuvre lui font appel, notamment pour des chantiers de rénovation de bâtiments anciens.

Arnaud nous confira qu'après 14 années de métiers (déjà) il pense que la porte des métiers manuels devrait mieux s'ouvrir en favorisant l'apprentissage, plutôt qu'un bac général, qui ne débouche sur rien...

Et rassurez-vous, Arnaud s'octroie des moments de loisirs en pratiquant l'enduro et la chasse.

Merci pour ce témoignage bien encourageant pour le domaine de l'artisanat.



Portrait

Christian Seillier... exploitant forestier.

On pourrait écrire que Christian Seillier a suivi simultanément, dès son jeune âge, le chemin de son père et celui des pistes forestières. Dès le début de notre entretien Christian nous a déclaré qu'il vit son métier d'exploitant forestier avec le même enthousiasme que lorsqu'il a commencé à travailler avec son père Alain en 1989. Débutant comme apprenti pendant deux ans dans l'entreprise de son père où sa mère Marie-Claude est conjointe collaboratrice, il suivit des cours au CFA d'Aurillac pour préparer un CAP de bûcheron-débardeur.

Âgé de 18 ans, il devient salarié en 1991 dans l'entreprise familiale, qui dut s'équiper de gros matériels forestiers (débusqueur ou appelé aussi skidder, camion, ..) achetés sans subventions. Suite à la maladie et au décès de son père en 2004, l'entreprise continue avec comme chef d'entreprise sa mère et lui comme salarié. Ils ont dû compléter les équipements notamment avec un « porteur » qui leur sert à trier le bois par essence et par catégorie. C'est en 2015 qu'il crée une société avec sa mère.

Le métier a évolué et il a fallu s'adapter. Le négociant forestier achète le bois sur pied, la coupe est confiée à des bûcherons, qui doivent respecter un cahier des charges. C'est alors que Christian intervient pour trier et déposer le bois en bordure de route. Un transporteur indépendant vient ensuite le charger pour le livrer dans des scieries, des usines de pâte à papier, ... Un climat de confiance doit s'établir entre l'exploitant forestier et le négociant.

Christian analyse sereinement l'évolution du métier où chaque acteur de la filière bois s'est spécialisé et est contraint à programmer son travail à flux tendu. Son rayon d'action se situe environ de 35 à 50 km autour de Chaussenac. La filière bénéficie de la présence de gros opérateurs parfois éloignés (scierie Duclaux en Corrèze, usine de pâte à papier à Saillat (87), Isoroy (pt bois et panneaux) à Ussel (19), l'unité d'Égletons (19) « scierie » traite 1200 m³ par jour. Les unités sont de moins en moins nombreuses ; aussi on risque à moyen terme de se retrouver face à des situations monopolistiques.

L'évolution de la ressource fait partie des réflexions de Christian ; même si dans ce domaine il faut se projeter 30 à 50 ans en avant. Si les coupes « rases » sont plus rentables, il pense que l'exploitation de la forêt par « éclaircie » est préférable. Il faut aussi réfléchir au reboisement et choisir les essences appropriées (le chêne d'Amérique et d'autres sont des solutions ainsi que le maintien d'essences locales fortement conseillé, comme le résineux adapté à certains terrains). La forêt fait partie de l'écosystème, limitant aussi les ruissellements comme le font les haies.

A la fin de cet entretien, Christian nous a confié que l'avenir de l'exploitation se préparait déjà avec son fils Benjamin (17 ans) en Bac Pro Forêt à Aurillac et pourquoi pas avec Baptiste (10 ans).

